

**En 2020, ATMO Grand Est va réaliser la surveillance des pesticides dans 5 communes de la Région, dont Saint-Maurice-Sous-Les-Côtes (Meuse).**

En 2020, la surveillance des pesticides sera réalisée sur cinq communes du Grand Est, dont Saint-Maurice-Sous-Les-Côtes (55). Dans ce cadre, l'association de surveillance de la qualité de l'air est intervenue le mardi 3 mars à l'école primaire de la commune pour sensibiliser les élèves à la pollution de l'air et leur expliquer comment fonctionne la mesure des polluants. Une conférence à destination des administrés de la commune a également eu lieu le même jour à la mairie.

**Contexte de la surveillance des pesticides dans le Grand Est :**

Les teneurs en pesticides ne sont actuellement pas réglementées dans l'air ambiant, mais leur évaluation est inscrite dans 2 plans d'actions : PNSE (2015-2019) ; PREPA (2017-2021).

La région Grand Est possède une activité agricole et viticole importante la plaçant parmi les premiers rangs français des utilisateurs de pesticides. Depuis 2001, ATMO Grand Est réalise des mesures aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine afin d'évaluer l'exposition atmosphérique aux pesticides.

Le terme « pesticides » couvre par définition deux catégories de produits :

- Les biocides, ou désinfectants, définis comme les substances actives ou produits destinés à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre de toute autre manière, par une action chimique ou biologique.
- Les produits phytosanitaires, essentiellement destinés à protéger les végétaux.

Une liste de 79 substances actives est recherchée dans les prélèvements hebdomadaires. Elle a été priorisée par l'Anses sur la base de leurs caractéristiques de danger et de critères d'utilisation, d'émission et de persistance dans l'air.

**Comment sont-ils surveillés ?**

Les pesticides sont mesurés de mi-mars à mi-décembre à partir de prélèvements hebdomadaires. A Saint-Maurice-Sous-Les-Côtes, le préleveur sera installé dans l'enceinte de l'école primaire. Les résultats des précédentes années figurent dans les rapports présents sur le site internet d'ATMO Grand Est.

**Le rôle de la sensibilisation auprès du jeune public**

A cette occasion, des intervenants d'ATMO Grand Est se sont déplacés à Saint-Maurice-Sous-Les-Côtes pour expliquer aux élèves de CE2-CM1 comment fonctionnent les sites de mesures de la pollution de l'air. Ils ont également appris quelques gestes à adopter pour améliorer la qualité de l'air. Les vingt élèves se sont montrés très curieux et volontaires durant l'intervention.

**Contact presse :**

David Rozenfarb  
06.89.73.67.44  
david.rozenfarb@atmo-grandest.eu

Cette sensibilisation à destination du jeune public, ATMO Grand Est la propose tout au long de l'année, gratuitement, du CP à la terminale. Les enfants sont en effet une cible privilégiée puisqu'ils appartiennent à la catégorie des personnes sensibles à la pollution atmosphérique et s'avèrent d'excellents prescripteurs auprès de leurs parents.

Pour le Grand public, une conférence ayant pour but d'expliquer la pollution de l'air et le rôle d'ATMO Grand Est dans la surveillance des polluants s'est tenue le même jour à la mairie de Saint-Maurice-Sous-Les-Côtes.



*Intervention auprès des élèves de CE2-CM1 à Saint-Maurice-Sous-Les-Côtes*



*Intervention auprès des administrés de la commune de Saint-Maurice-Sous-Les-Côtes*

**Contact presse :**

David Rozenfarb  
06.89.73.67.44  
david.rozenfarb@atmo-grandest.eu